

place

des

nations

genève



place

des nations

nations

geneve



### **Une place des Nations enfin digne de la vocation internationale de Genève**

Il aura fallu plus d'un demi-siècle pour que Genève se dote enfin d'une place des Nations digne de sa vocation internationale. Et pourtant, les projets n'ont pas manqué. Mais ils ont tous échoué ! Le dernier en date, celui de l'architecte Funksas, prévoyait une très forte densification de la place par de nombreuses constructions. La population a rejeté ce projet en votation, en juin 1998. Une année plus tard, à peine élu au gouvernement de la Ville, j'ai souhaité initier une large concertation avec tous les acteurs concernés : l'Etat de Genève, les représentants des organisations internationales, des habitants du quartier et de nombreuses associations (WWF, SAP, ATE, GTE).

Ce processus a permis aux différents participants d'adhérer au projet et de se l'approprier. Je tiens ici à saluer le rôle d'intermédiaire très efficace joué par la Mission suisse auprès des organisations internationales.

Mais là encore, il aura fallu de nombreuses années pour mener à terme ce projet issu d'un concours international. Car si le projet a été choisi en 2000, puis approuvé en 2002, l'autorisation de construire a ensuite été contestée devant les tribunaux par une association bien connue d'automobilistes. Nous avons gagné le recours, mais nous avons perdu plusieurs années !

Nous avons aujourd'hui une véritable place, esthétique et porteuse d'une symbolique forte : tout d'abord, elle fait la part belle aux piétons (avant, c'étaient les piétons qui traversaient un véritable carrefour. Maintenant, ce sont les voitures qui traversent la place).

Nous avons créé un espace de respiration deux fois plus grand que l'espace précédent (la place a été élargie par le rétrécissement du barreau sud qui est désormais réservé aux TPG).

Nous avons voulu éviter que l'espace central ne soit qu'un vaste giratoire. Il réserve désormais un large emplacement pour les manifestations et rassemblements.

Ce projet offre également des qualités d'usage, tant pour les organisations internationales que pour les habitants et les visiteurs. Il suffit de s'y rendre en fin de journée ou durant les week-ends pour constater son appropriation immédiate par les habitants.

La force symbolique de cet aménagement s'exprime également par le dallage alterné de pierres de différentes couleurs (signifiant la diversité des nations) et de béton neutre, gris, enrichi de particules de verre (à l'image du sol urbain traditionnel de la Ville de Genève qui utilise le ciment pour ses trottoirs).

L'ici et l'ailleurs sont réunis, face au Palais des Nations.

Genève, qui abrite un nombre impressionnant d'organisations internationales, de missions ainsi que des centaines d'ONG, Genève, ville de congrès, d'échanges, de négociations, Genève, ville multiculturelle et ville d'ouverture, Genève se devait d'affirmer cette identité à la place des Nations.

Hier cette place était avant tout un giratoire à voitures. Elle est désormais, toute en sobriété, le véritable symbole d'une « Genève, Carrefour des Nations ! »

Christian Ferrazino  
Conseiller administratif en charge du  
Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Au début du siècle passé, il n'y avait guère qu'une cinquantaine de pays dans le monde. Depuis, ce nombre n'a cessé de croître : ils étaient 100 après la Seconde guerre mondiale, 130 au début des années 1990 et ils sont presque 200 aujourd'hui. La place des Nations n'a donc jamais été aussi bien nommée. L'histoire fait la géographie. Elle est l'expression du désir de liberté et d'autonomie des peuples.

Les nations sont diverses par leur histoire, leurs identités, leurs cultures. Mais les nations sont aussi interdépendantes, elles doivent trouver ensemble des solutions aux problèmes de l'humanité. J'ai envie de dire que la place des Nations, à Genève, est aujourd'hui la place de la coopération entre les nations, celle de la rencontre entre citoyens et citoyennes du monde. Ce lieu incarne l'universalité.

Genève est un lieu de réunion privilégié pour ceux et celles qui grâce à leurs réflexions et leurs propositions transforment peu à peu la gouvernance mondiale. Genève offre une tribune, dans un climat de tolérance, à des groupes, des associations, des personnalités de tous milieux et de toutes origines. La place des Nations de Genève est le symbole de la liberté d'expression, le symbole de la primauté du droit sur la force, le symbole du dialogue entre les Etats, entre les civilisations, les religions.

Les villes du monde et singulièrement les grandes places se distinguent par la beauté ou l'audace de leur architecture. Genève a la chance unique d'avoir une belle place où se dessine l'architecture du monde.

Micheline Calmy-Rey  
Présidente de la Confédération







### La place du dernier espoir

Avant qu'on ne nous la rende aujourd'hui propre en ordre, la place des Nations fut longtemps une sorte de terrain vague autour duquel virevoltaient les voitures et sur lequel convergeaient à longueur d'année et dans un chaleureux désordre, des hommes et des femmes de toutes les races, représentant le monde dans toutes ses souffrances et tous ses espoirs. Des heures, des jours, ils restaient là, la patience chevillée au corps, avec leurs banderoles, leurs calicots, leurs panneaux, leurs costumes, leurs tam-tam, leurs musiques et leurs porte-voix s'époumonant dans toutes les langues. Certains brandissaient un drapeau « non reconnu », excepté dans leurs cœurs.

Les passants passaient. La plupart s'en fichaient. A peine s'ils jetaient un coup d'œil à ces campements dressés au centre de la place et par n'importe quel temps. Les jours de grand vent, les manifestants s'arc-boutaient aux piquets des tentes pour empêcher qu'elles ne s'écroulent. Ils ne se hasardaient quasiment jamais de l'autre côté de la route, se contentant de contempler, au-delà des grilles, les drapeaux officiellement reconnus par l'ONU et dont l'allée conduit au saint des saints, ce lieu où tout militant rêve d'être écouté un jour.

Profitant des embouteillages, les manifestants accrochaient les automobilistes au passage et leur tendaient des tracts qui interpellaient leur conscience, qui leur parlaient de droits de l'homme et d'hommes sans droits, de la Terre qui se meurt et de la mondialisation qui tue, des guerres que l'on tait et des guerres que l'on prépare.

Souvenirs, souvenirs. Fin décembre 1990, début janvier 1991. Jours de fête, comme on les appelle. Or ces jours, je les traverse sans les voir, les lumières de la ville me sont à des années-lumière, car j'ai la tête ailleurs. J'ai rejoint depuis quelques semaines les rangs de ceux et celles qui tentent tout ce qui est en leur pouvoir, dans l'espoir d'éviter que n'éclate celle qui entrera plus tard dans l'Histoire comme « La première guerre du Golfe ». Nous sommes des milliers, des milliers et des milliers sur la planète, à penser que non, ce n'est pas possible, ils ne seront pas assez fous pour... Une bande d'écoliers révoltés ne décolle plus des abords de l'Intercontinental, l'hôtel où a lieu la rencontre de la dernière chance entre James Baker, l'Américain, et Tarek Aziz, l'Irakien. Des draps blancs sont apparus ça et là aux fenêtres de la ville.

La « der des ders » fut triste à mourir (c'est le cas de le dire). Nous étions le 14 février, veille de la date butoir décidée par les Etats-Unis et leurs alliés, et ça sentait déjà la guerre. Organisée par des collégiens face aux Nations Unies, sur l'herbe d'hiver transformée en gadoue, cette soirée est faite dans mon souvenir d'humidité glaciale, de vent et de bougies vacillantes. Aussi vacillantes que notre espoir. Ne reste d'ailleurs qu'un petit noyau d'obstinés rassemblés autour d'un feu, qui tentent vainement de réchauffer leurs mains et leur cœur. Un couple d'Italiens propose de s'enchaîner à la grille.

Un mois auparavant, le 12 janvier, Genève avait accueilli une manifestation monstre. Bruits de pieds sous la bruine. Je marche en tête d'un cortège qui n'en finit plus... Mon slogan à moi, c'est le portrait de Souraya, une veuve de guerre dont j'ai capté l'inoubliable visage lors d'un de mes reportages. Clouée sur son panneau, Souraya m'accompagne, nous accompagne tous jusqu'à la place des Nations. On me hisse sur le toit d'un minibus. Le parapluie dégouline, le micro crachote. En bas, ils attendent les pieds dans la boue. Je parle, j'ai préparé un beau discours, mais dans la foule j'aperçois soudain Souraya, ses yeux qui me disent : « La paix, tu y crois encore ? ». Je sais, Souraya, nous n'avons pas pu empêcher la guerre... Reste que l'ampleur de cette manifestation, sans commune mesure avec la taille de notre petite ville, aura prouvé, une fois de plus, la force de ce symbole : « Genève, ville de la paix ».

Laurence Deonna

Reporter, écrivaine, photographe, Prix UNESCO 1987 de l'éducation à la paix



## Un lieu en quête d'identité

Chaque lieu est fait des couches que l'histoire y dépose, et qui en font la richesse et la complexité. La place des Nations n'échappe pas à cette règle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les contours de cet espace majeur de la Genève internationale sont déjà esquissés. Il est alors défini par la rencontre du « grand chemin » de Paris - l'actuelle route de Ferney -, du chemin menant au village de Pregny et d'un chemin semi-privé zigzaguant entre des parcelles agricoles. Les deux premiers forment la limite du grand domaine de Varembe, qui s'étend alors en direction du lac jusqu'à Sécheron et englobe au nord les terrains du futur musée de l'Ariana.

En 1919, Genève est choisie pour accueillir la Société des Nations (SDN). Celle-ci siège à l'hôtel National, l'actuel Palais Wilson, mais s'y trouve bientôt à l'étroit. L'organisation achète, en 1926, deux propriétés au bord du lac et organise un concours international pour l'édification d'un « Palais des Nations ». Sur le plan de l'architecture, ce concours voit s'embraser la querelle des Anciens et des Modernes, dont l'Académie sort victorieuse et Le Corbusier battu. Sur le plan pratique, les terrains se révèlent trop exigus pour un programme d'une telle ampleur, d'autant que le richissime John D. Rockefeller a décidé de faire don à la SDN d'une grande bibliothèque. Comme il n'est pas possible de s'étendre encore le long du lac, une solution de compromis est trouvée à l'Ariana, sur des terrains légués à la ville par Gustave Revilliod.

Avec la construction du palais des Nations, réalisé entre 1929 et 1936 dans la tradition classique des édifices publics du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur international quitte la rive du lac pour s'installer sur les hauteurs. Dès l'origine, le palais est doté de deux entrées, l'une menant à la salle des Assemblées, en face de l'actuel siège du CICR, l'autre au Secrétariat, donnant sur la place des Nations. L'ancien « chemin de Genève à Pregny » est complètement réaménagé dès 1934, avec la création de l'avenue de la Paix, qui met en relation deux institutions phares de la Genève internationale, la Société des Nations et le Bureau international du travail, au bord du lac, et celle de l'avenue de France, tracée dans le prolongement de la route de Ferney jusqu'à la rue de Lausanne.

La place des Nations est née.

Après la Deuxième guerre mondiale, Genève décroche le siège européen de l'Organisation des Nations Unies, qui reprend les biens immobiliers de la défunte SDN. Très vite, les agences arrivent, accompagnées d'organisations non gouvernementales et de représentations diplomatiques. Toutes cherchent dans la cité un lieu propice à leurs activités. Un nouveau concours est lancé en 1957, pour définir la forme urbanistique du secteur des organisations internationales. Le projet victorieux de l'architecte français André Gutton est audacieux : des tours érigées autour d'une place traversée par des axes routiers situés à plusieurs niveaux. On s'inspirera très partiellement de ces propositions pour implanter autour de la place des Nations les sièges de l'OMM, de l'UIT et du BIRPI (futur OMPI). Mais le développement du site se poursuit sans véritable vue d'ensemble, la place des Nations est livrée à une circulation en constante augmentation.

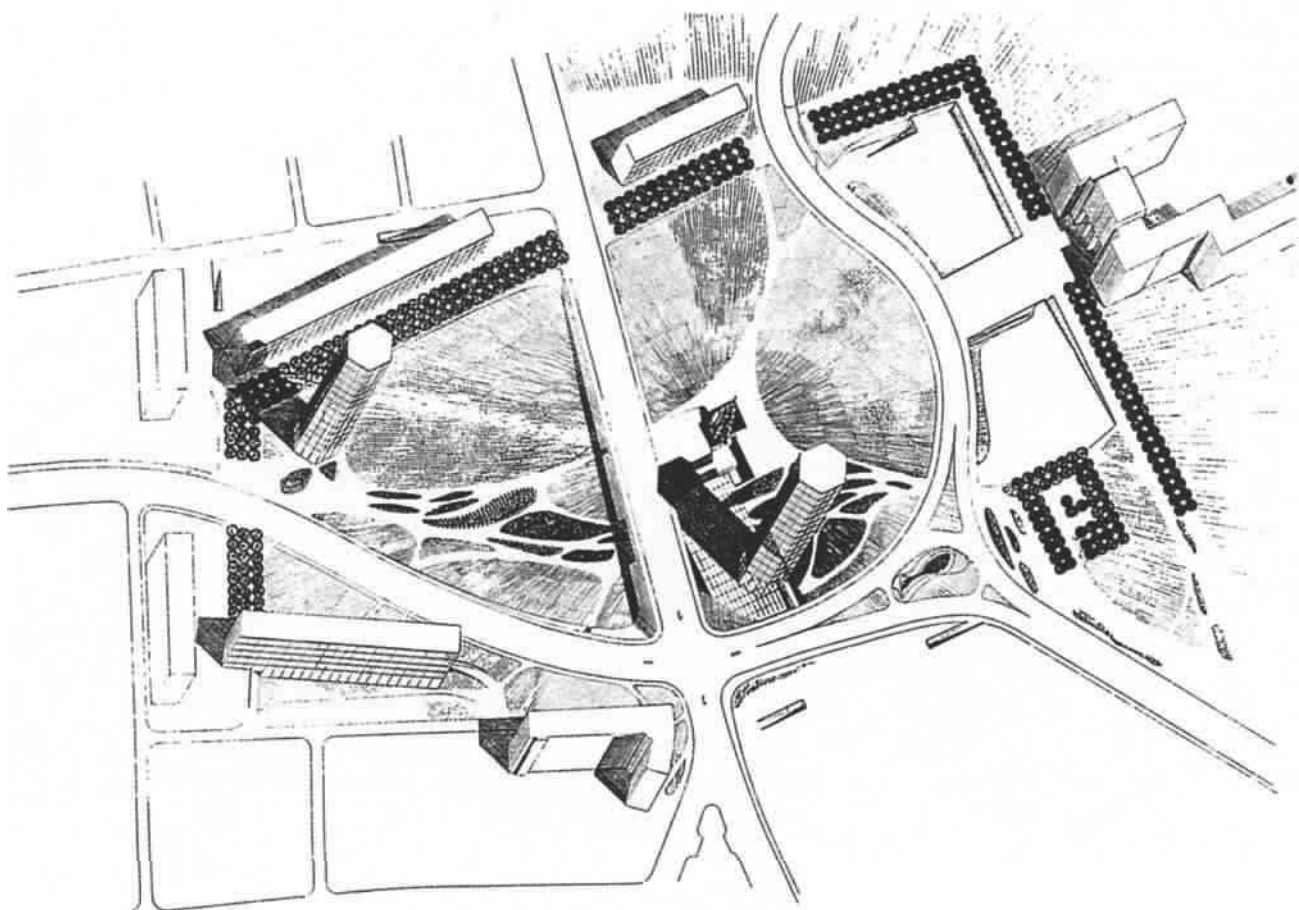
La question de la forme et de l'avenir de la Genève internationale est reposée en 1994, quand un nouveau concours international est organisé à l'initiative de la Ville de Genève et du canton, associés à la Confédération. Le 1<sup>er</sup> prix de l'architecte italien Massimiliano Fuksas remodèle la place des Nations en



y implantant les sièges de diverses institutions. C'est la levée de boucliers: pas de bâtiments sur la place, elle doit conserver sa qualité d'espace public, de lieu de rassemblement et de manifestation au cœur de la Genève internationale. Le projet est rejeté en votation populaire en 1998.

L'étude de l'aménagement de la place des Nations reprend, sur de nouvelles bases. En septembre 1999, les autorités de la Ville et du canton présentent les principes retenus: « une vaste place sans constructions importantes, simple, symbolisant l'ouverture vers le monde, pouvant accueillir les fonctions et les usages de rencontre, les parcours, tant à l'échelle de la ville qu'à celle du quartier. » La transformation de la place des Nations pour en faire enfin un espace digne de sa vocation peut commencer.

Anita Frei  
Historienne et architecte



## Restructuration et aménagement de la place des Nations à Genève

Le projet de réaménagement de la place des Nations à Genève comporte trois enjeux majeurs :

- Un enjeu social qui consiste d'une part à *rassembler et échanger* trois mondes : celui des fonctionnaires internationaux, de la population et des touristes, et d'autre part trois usages : au quotidien, le va-et-vient et la détente ; en permanence, l'information et la communication ; de façon événementielle, les manifestations politiques, culturelles ou festives.
- Un enjeu fonctionnel qui consiste à *relier et organiser* les déplacements et les transports. Relier plutôt que diviser, organiser plutôt que subir. Située à la limite entre le centre et la périphérie de la ville, la place devient une plate-forme multimodale au service du piéton.
- Un enjeu architectural et symbolique qui consiste à *ouvrir et cadrer*. Créer une place et un seul espace majeur à forte charge symbolique renvoyant aussi bien à l'identité locale qu'à la portée internationale du lieu.

Le défi urbanistique consiste à faire exister un lieu, un espace public en dehors de toute densité bâtie, c'est-à-dire autrement qu'en le qualifiant avec les bâtiments qui l'entourent. Gageure toute contemporaine. Parvenir à distinguer et mettre en relation dans ce lieu trois parties identifiables issues de la situation de départ : l'allée solennelle de l'ONU, le jardin de l'UIT et l'espace central, sans amoindrir la force de l'ensemble.

La place est d'abord et avant tout un rectangle de sol unitaire de 50m x 300m, dans l'axe de l'ONU. Le socle fondateur alterne deux types de sols :

- les bandes de sol dit « international », revêtues de granit provenant du plus grand nombre de pays membres de l'Organisation des Nations Unies,
  - les bandes de sol dit « neutre », c'est-à-dire suisse, qui accueillent et enchâssent les bandes « internationales », constituées de dalles de béton enrichi de particules de verre, de couleur neutre, matériau connotant le sol urbain traditionnel de la Ville de Genève qui utilise le ciment pour ses trottoirs.
- L'ensemble des chaussées, les stèles, les bancs, les abribus, les mâts d'éclairage constituent les limites latérales de la place.

La végétation, la fontaine et l'éclairage sont des apports poétiques, aléatoires et temporels, jouant le contrepoint à la rigueur géométrique des éléments fondateurs.

La fontaine occupe la partie centrale de l'espace.

7 rangées de 12 jets jaillissant directement du sol, sans bassin ni construction, selon le principe des « fontaines sèches », prennent place dans les bandes neutres de la partie centrale de la place, dénuée de toute végétation. Ces nombres fondamentaux symbolisent la mesure du temps. C'est une véritable place d'eau apportant temporalité et nature à la partie la plus ostentatoire et symbolique de la place. Elle est les mers unissant les différents pays et continents que représentent les bandes de granit. Les jets allient pour les usagers deux ambiances a priori contradictoires : le monumental et le ludique. Cet événement fort est capable de drainer un public varié autour du spectacle de l'eau : le promeneur attiré par la fraîcheur dans un « fond sonore » apaisant, les enfants approchant l'eau et le jeu dans un espace de découverte.

Le principe de la « fontaine sèche » ne neutralise pas la place. On peut parfaitement ne pas mettre en service les jets d'eau au fil des saisons, les jours de grand vent ou pour laisser la place à des manifesta-

tions occasionnelles, conférant ainsi diverses fonctions à l'espace. En cas de grande affluence, les rangées de jets peuvent s'éteindre une à une ou toutes, pour laisser instantanément l'espace nécessaire.

Mandataires pour l'aménagement de la place

Groupe ORSQL, association de bureaux : Arlette Ortis, architecte, Christian Drevet, architecte, Solfor SA, ingénieurs civils, HKD Géomatique, géomètres





## Terra incognita

*Terra Incognita* est née d'un double constat.

La place des Nations est emblématique. Géographiquement située au cœur des organisations internationales, c'est à la fois un lieu de rassemblement à partir duquel chacun peut poser un regard sur le monde et une agora qui doit permettre à chacun de s'exprimer librement.

Le drapeau des Nations Unies reproduit le planisphère d'une projection développée par Guillaume Postel au XVI<sup>e</sup> siècle (schéma A). Ce planisphère, qui propose une vue du Pôle Nord, donne aussi l'illusion d'un rapprochement des terres.

Ces deux faits, ainsi que les 66 stèles contraignantes qui délimitent le pourtour de la place, ont donné naissance à un projet basé sur différentes projections du monde.

Concrètement, de multiples planisphères représentent une entité unique, la Terre, chacune exprimant individuellement bien davantage. Bien autre chose.

*On me dit qu'il y a des gens  
qui ne s'intéressent pas aux cartes,  
j'ai peine à le croire.* Stevenson

Un individu qui se trouve au cœur de la place peut, en pivotant sur lui-même, voir 66 stèles qui lui indiquent chacune une direction. Le projet l'invite à suivre cette direction du regard et à le prolonger aussi loin que possible, au-delà de l'horizon, jusqu'aux terres et mers les plus lointaines.

Ce regard a été gravé sous forme de planisphère sur chacune des stèles pour proposer 66 perspectives sur le monde. 66 angles qui substituent la perspective occidentale «classique» de la carte du monde par de nouvelles perceptions, les 66 planisphères présentant tous un visage différent de la Terre. Chaque planisphère montre et dérobe à la fois : les terres gravées sont connues, mais le monde représenté semble être *Terra Incognita*.

*Mais la carte n'est pas le monde :  
elle n'est que le regard  
qu'un homme a un jour posé sur lui.* Rémi Caron

D'une stèle à l'autre, d'un planisphère à l'autre, le changement est quasi imperceptible puisque chacun d'eux ne subit qu'une légère rotation. Mais il existe et génère un mouvement cinétique, (schéma B) visible dans le prolongement de la perspective. Juxtaposé à la disposition circulaire des stèles, cet effet cinétique, aussi léger soit-il, donne l'impression de «faire le tour». Le tour de la place, évidemment. Mais pas celui des possibilités de représenter le monde et de s'y projeter.

Dessiner une carte est un acte politique. Le choix d'un regard partant de la place des Nations, sa déclinaison sur 66 planisphères et son horizon à 360° constituent donc une vision du monde. Mais un monde d'infinies et subtiles nuances. Car ce qui pourrait sembler comme le clonage en série de planisphères prend une tout autre dimension au fur et à mesure que les différences infimes entre l'une et l'autre deviennent perceptibles et ouvrent le champ des possibles à l'infini.

Cette exploitation de la carte du monde avait pour ambition de matérialiser ce qui se vit sur et autour de la place des Nations. Sur Terre et aux quatre coins du monde. Témoins physiques permanents d'une Terre multiple, les stèles fixement ancrées symbolisent une ouverture. A regarder le monde et les gens avec un regard toujours prêt à évoluer et à se transformer.

*Le globe est couché sur papier ;  
les progrès ne seront que de précision.  
Que les chagrins se rassurent,  
il reste l'univers pour rêver.* Jean-Loup Rivière

Daniel Kunzi  
Graphiste

A.



B.



## Hommage à René Cassin

### Artisan de la Déclaration universelle des droits de l'homme

*« Dès son apparition, la Déclaration universelle a été saluée de toutes parts comme un « acte historique », véritable appel à l'effort de tous, individus et groupes sociaux, pour améliorer la condition humaine et programme d'action offert aux générations présentes et futures. »*

Cette mobilisation espérée par René Cassin devrait interroger sur ce qui est à faire pour relever le défi de la protection des droits de la personne humaine.

En lui consacrant un mémorial, la Ville de Genève a mis sur un piédestal la figure emblématique du XX<sup>e</sup> siècle qui a marqué d'une empreinte indélébile le combat pour la paix par la défense des droits humains. Sa grande œuvre restera la Déclaration universelle des droits de l'homme. Rédacteur de tout l'avant-projet, René Cassin a su imposer que la Déclaration destinée à tous les êtres humains, sans discrimination aucune, et à tous les territoires, fût qualifiée d'*universelle*.

Adoptées le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, sans vote négatif, les 30 *colonnes* de la Déclaration sont devenues des instruments irremplaçables pour mesurer l'éthique de notre humanité. Elles soutiennent aujourd'hui notre espérance dans la mondialité. Pour cette immense contribution, le jury d'Oslo lui décerne en 1968 le prix Nobel de la paix.

Président à la SDN de la Commission du désarmement, cofondateur de l'Unesco, créateur puis président de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, président de la Cour européenne des droits de l'homme, ces hautes fonctions internationales ne suffisent pas à dire toutes les luttes de ce citoyen du monde passionné qui a répondu aux épreuves de son siècle, en posant de manière intransigeante *le problème de protéger tout l'homme et protéger les droits de tous les hommes* - qu'il soit originaire ou non du pays où il vit.

Grièvement blessé sur le champ de bataille en 1914, René Cassin, homme de doctrine et d'action, conçoit et obtient un droit à réparation en faveur des victimes de guerre. *C'est à l'Etat, dit-il, qu'incombe le devoir d'adapter ses institutions aux besoins des justiciables.*

A Genève, délégué à la SDN, là où une vie internationale respectant le droit est mise au banc d'essai, il met en pratique ses idées pacifistes. Déterminé à prévenir les dangers d'un nouveau conflit, il ne cesse d'inviter les ennemis d'hier à se rassembler. Ce sera le succès de la Conférence internationale des mutilés et des grands rassemblements initiés à Genève, renouvelés à Bruxelles, puis à Grenoble. Il participe activement à la protestation des 8 000 anciens combattants venus de tous les camps, réfugiés dans tous les cantons suisses, qui manifestent le 19 mars 1933, à partir de la gare de Cornavin, pour s'opposer à la montée du nazisme.

Cependant, ses actions spectaculaires se heurtent à la souveraineté absolue des Etats. Lorsque l'Allemagne hitlérienne, traduite devant la conscience universelle à Genève parce qu'elle massacrait ses citoyens de confession juive, a été pressée de s'expliquer, elle répondit par la voix de Goebbels *« Charbonnier est maître chez lui; vous n'avez pas à connaître ce que je fais de mes propres compatriotes »*. Réévoquant cette scène tragique, René Cassin dénoncera le silence complice des nations: *« Ainsi le premier grand crime est resté*

---

<sup>1</sup> Le Conseil administratif de la Ville de Genève MM. Christian Ferrazino, André Hédiger, Patrice Mugny, Pierre Muller, Manuel Tornare; le Directeur général de l'administration municipale M. Jacques Moret; les Conseillers fédéraux Mme Micheline Calmy-Rey, MM. Pascal Couchepin, Samuel Schmid, Moritz Leuenberger; les universités de Bâle, Bern, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, de la Suisse italienne et de Zurich, respectivement les D<sup>r</sup>s Thomas Sutter-Somm, Thomas Cottier, Urs Altermatt, Jacques Weber, Dominique Arlattaz, Rudolf Stichweh, Alfred Strohmeier, Ernst Mohr, Piero Martinoli et M. Hans Weder; le président a.i. et recteur de l'EPFZ D<sup>r</sup> Konrad Osterwalder; M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève; M. Juan Somavía, Directeur général du Bureau international du travail; M. Hamadoun Touré, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications; M. Koïchuro Matsuura, Directeur général de l'Unesco ainsi que le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par la voix des présidents MM. Josep Borrell Fontelles et René van der Linden.



*impuni; le crime contre les droits de l'homme allemand est devenu le crime contre les droits de l'homme des autres nations, et peu après le crime suprême de la guerre universelle. Nous ne voulons pas revoir cela. »*

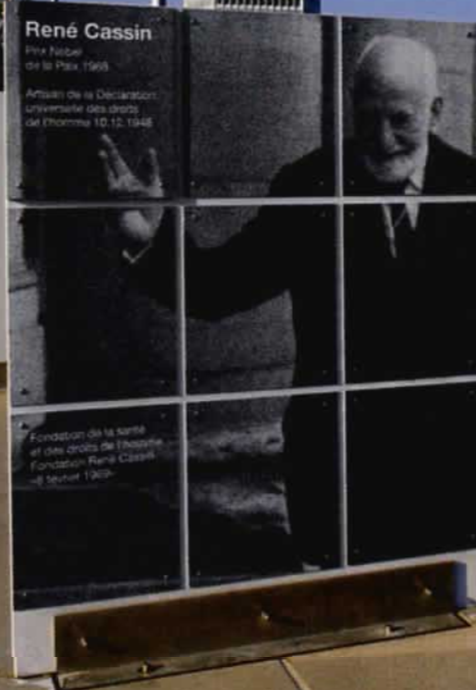
En 1937 il prédit que la guerre est inévitable et qu'elle sera mondiale. Après les accords de Munich, il refuse de siéger à la SDN.

Dès juin 1940 il est à Londres où il jouera un rôle éminent dans l'organisation, au niveau mondial, des mouvements de résistance au nazisme et dans la reconstruction du monde de l'après-guerre. Il a payé au prix le plus fort sa constante détermination pour faire surgir un monde plus humain *« plus de vingt membres de sa famille niçoise paternelle ont été déportés et assassinés. Huit de sa famille maternelle bayonnaise ont subi le même sort. Sur ce nombre, presque tous les hommes adultes étaient des anciens combattants de la 1<sup>ère</sup> guerre. »*

En sa qualité de membre de la Fondation de la santé et des droits de l'homme - fondation genevoise créée à l'initiative du prix Nobel de la paix - c'est le mérite de sa veuve d'avoir formé un comité d'honneur attaché à la célébration de sa mémoire afin que tout ce qui a animé René Cassin demeure un enseignement de fraternité universelle. De hautes personnalités se sont jointes à ce comité<sup>1</sup> pour que le nom de ce grand juriste, qui a été aussi un enseignant hors pair de *l'Institut universitaire des hautes études internationales*, soit un lieu de mémoire de la ville de Genève et, à travers elle, du village plânétaire qui l'habite.

Maxime Joinville-Ennezat

Président de la Fondation de la santé et des droits de l'homme  
Fondation René Cassin « 8 février 1969 »









### Nouvel aménagement

La place des Nations, auparavant un espace résiduel engazonné autour duquel les voies de circulation étaient largement dominantes, a été transformée en un vaste espace public, qui s'étend depuis le portail d'entrée du Palais des Nations jusqu'au jardin de l'Union internationale des télécommunications. Une prolongation en direction de l'Organisation des Nations Unies, comme le prévoyait le projet initial, est espérée un jour. Le traitement du sol, alternance de dalles de granit de différentes couleurs, la fontaine et l'éclairage sont les éléments forts de cet aménagement.





### Granits

La vocation particulière de la place des Nations, espace de manifestation et de revendication, est confortée par son sol minéral praticable par tous les temps. Les pierres proviennent d'une vingtaine de pays. Le choix a été opéré en fonction de leurs caractéristiques techniques, notamment la résistance au gel, et de l'adéquation de leurs teintes par rapport aux couleurs de l'arc-en-ciel, spectre qui a guidé l'agencement chromatique des bandes de granit.



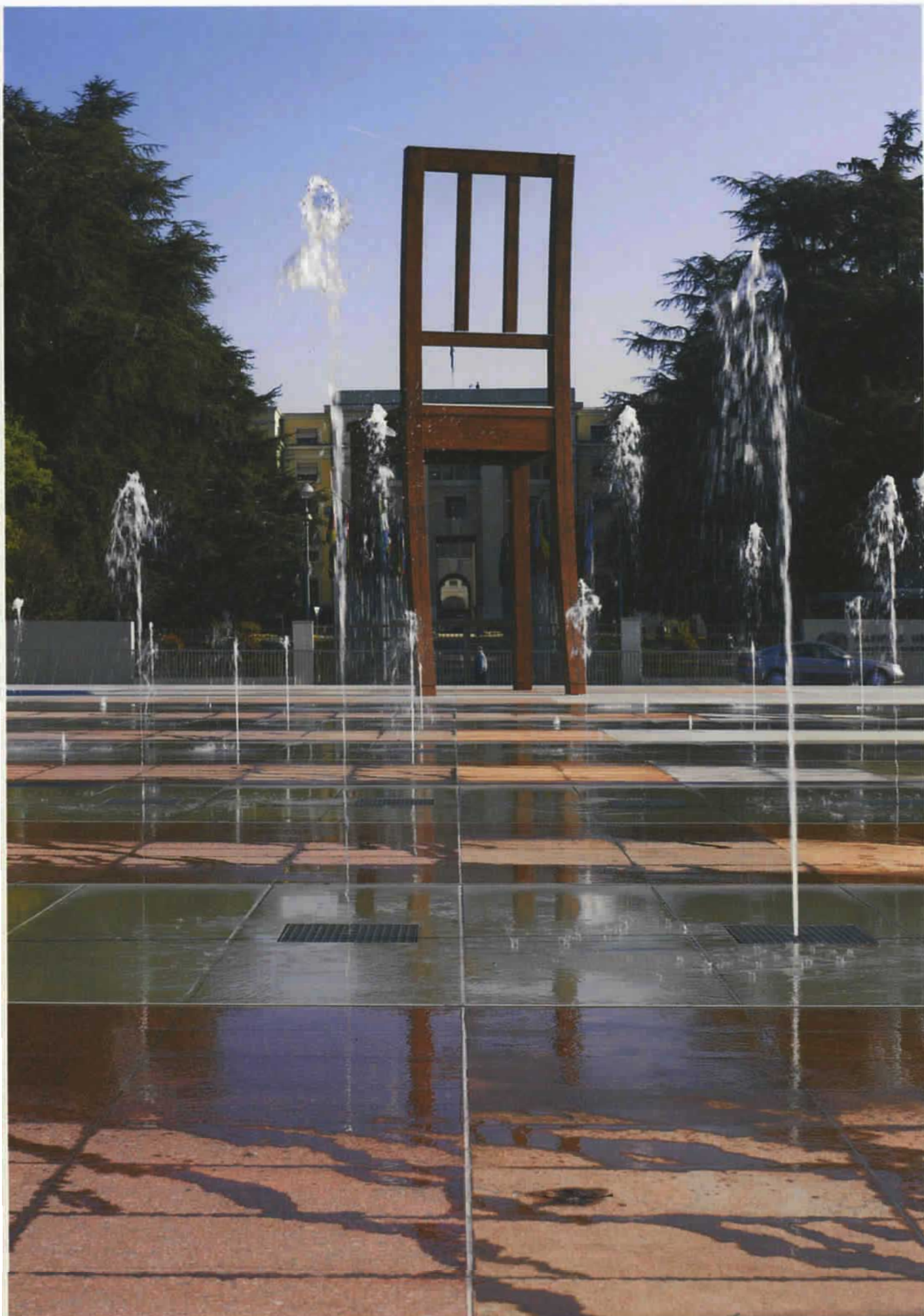


### **Fontaine**

La « fontaine sèche » a été conçue spécialement pour la place des Nations, dans le cadre du projet d'aménagement. L'eau ne s'écoule pas dans un bassin mais est recueillie par des grilles au sol, pour être récupérée en totalité, conduite dans un réservoir et pompée pour repartir vers les 84 jets. L'altimétrie de la place des Nations a été modifiée pour que l'ensemble de la fontaine soit inscrit dans un plan incliné à 1 % dans les directions longitudinales et transversales. L'eau ne stagne ainsi qu'un minimum de temps, ce qui permet d'optimiser la contenance du réservoir.

L'ensemble des commandes de la fontaine est géré par ordinateur, permettant de varier la hauteur des 7 rangées de 12 jets pour former des figures. Elle fonctionne environ 6 mois par année et peut être arrêtée, par exemple lors des manifestations.

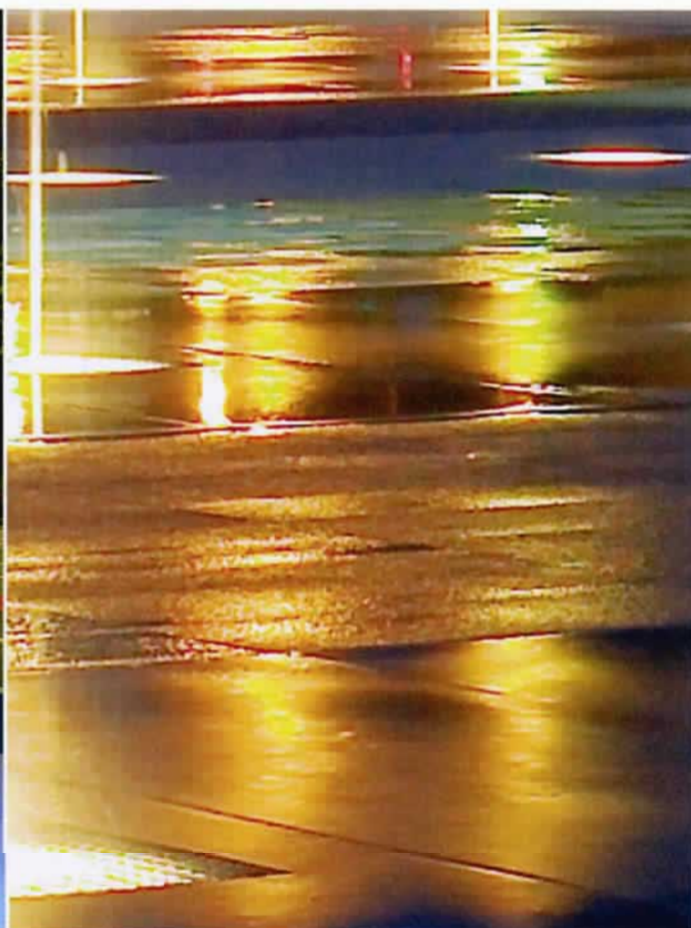




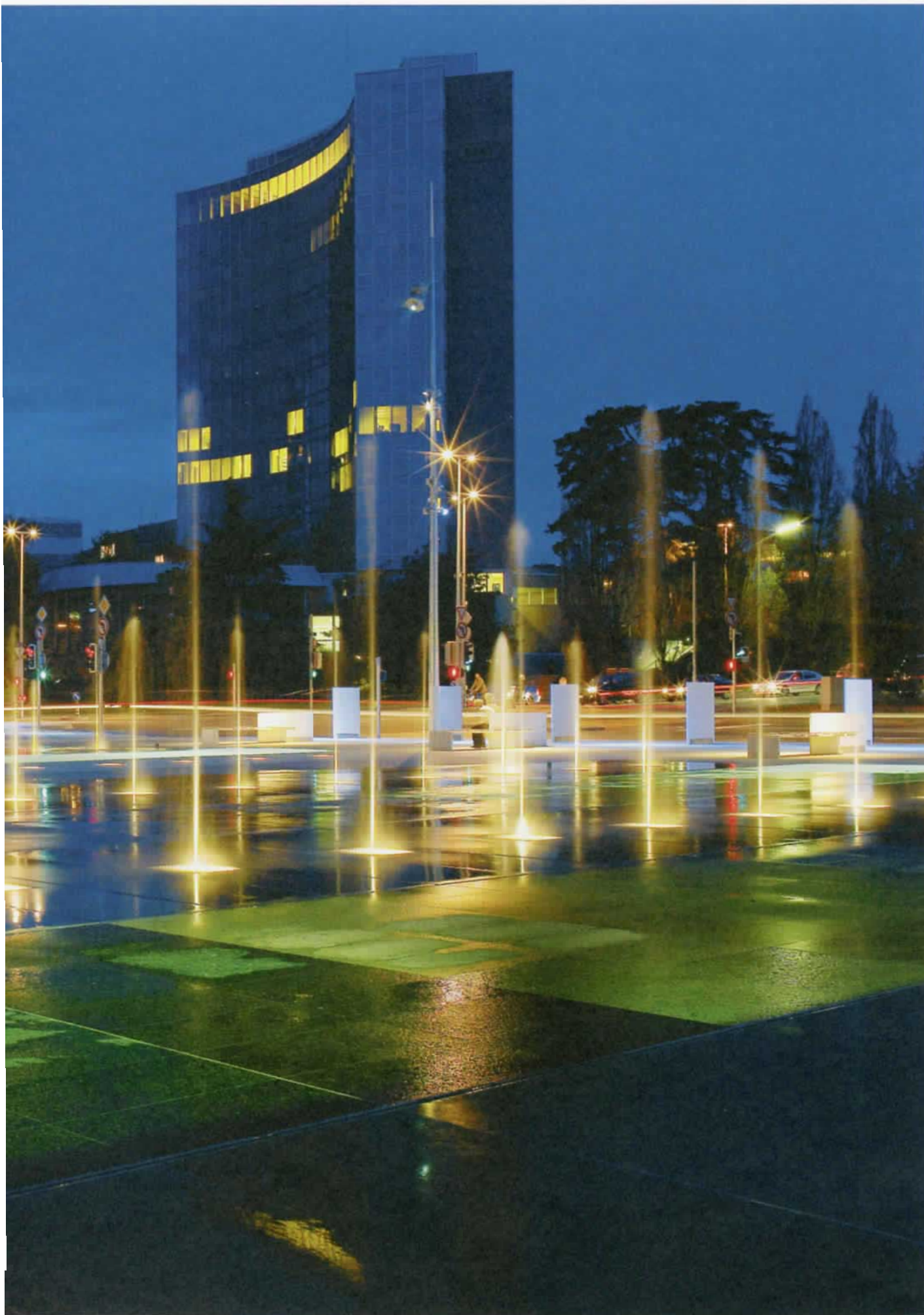


### Eclairage

Le long des côtés de la place, une lumière bleutée accompagne les circulations piétonnes. Au centre, un éclairage plus spectaculaire valorise les motifs du sol grâce à des projecteurs munis de découpes, qui mettent en lumière avec précision les bandes de granit. Issus des principes de l'éclairage scénique, ces projecteurs relèvent d'une technologie récente, de plus en plus utilisée dans l'espace public, qui ouvre de nouvelles possibilités dans la manière de concevoir la mise en lumière extérieure. Dans le jardin de l'Union internationale des télécommunications, des spots illuminent certains arbres.









### Mobilier urbain

Les bancs, les stèles, les abribus ont été dessinés par les mandataires, alors que les planisphères gravés sur les stèles sont issus d'un concours entre trois bureaux de graphistes. Un matériau encore peu connu a été employé pour le mobilier, à savoir le « ductal », mortier coulé de type béton à très haute résistance, et qui permet un dimensionnement réduit des épaisseurs.

Sur l'une des stèles a été apposée une plaque en l'honneur de René Cassin, artisan de la Déclaration universelle des droits de l'homme et citoyen de Genève. Les stèles pourront également accueillir d'autres plaques commémoratives au fil du temps.







### Broken Chair

« Broken Chair », sculpture de Daniel Berset, est propriété de l'organisation humanitaire Handicap International. Cette œuvre de douze mètres de hauteur, installée au centre de la place depuis 1997, symbolise l'action internationale pour l'interdiction et l'élimination des mines antipersonnel.

« Broken Chair » a été enlevée en mars 2005 pour faire place au chantier. Construite en deux parties démontables, celles-ci ont été désolidarisées, soulevées à l'aide d'une grue puis transportées par camion. Le remontage s'est effectué en février 2007, après une restauration de l'oeuvre.



**Jardin de l'Union internationale des télécommunications**

Ce jardin équilibre l'aspect minéral du centre de la place. Les bandes de granit sont ici disposées entre des surfaces de prairie, qui se confondent en leur extrémité avec le jardin déjà existant. Des cercis, arbres dont la floraison rose prend place en avril et mai, ont été plantés. L'ambiance paysagère est celle d'un jardin où l'aspect un peu rigide du granit se noiera petit à petit dans le bucolique d'une prairie fleurie.





### Chantier

L'aménagement de la place s'est accompagné d'importants travaux de génie civil en sous-sol. La reconstruction des canalisations et des réseaux des Services Industriels de Genève a été entreprise sur l'ensemble du secteur et un local technique a été construit sous la partie centrale de la place, pour accueillir la machinerie de la fontaine. La dalle-toiture du garage collectif des Nations a été renforcée, facilitant les aménagements paysagers prévus du côté du jardin de l'Union internationale des télécommunications.





### Déplacement de l'édicule destiné aux usagers des transports publics

Cet édicule, construit en 1947 par l'architecte Francis Quétant, fait partie d'une série de petits édifices construits entre 1920 et 1950 pour abriter les arrêts des anciennes lignes de tramway. Ce bâtiment, digne de protection, a été déplacé d'environ 15 mètres en octobre 2004, pour permettre l'élargissement de la partie centrale de la place. Une dalle a été construite sous l'édifice, afin de rigidifier la structure et de permettre son transfert d'un seul bloc, au moyen de grues.









---

### Maître d'ouvrage

Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie  
Service d'aménagement urbain / Service du génie civil

---

### Services consultants

Service de l'énergie / Service des espaces verts et de l'environnement / Service des bâtiments / Service de la mobilité / Direction des systèmes d'information / Conservation du patrimoine architectural / Service des agents de ville et du domaine public / ACV unité information et communication / Service des relations extérieures

---

### Mandataires

*Etude de faisabilité* → Bureau BMV architectes

*Projet* → Groupe Orsol, Bureau A.Ortis & S.Roby Sàrl, Arlette Ortis architecte / Christian Drevet architecte / Bureau Solfor SA, Eddy Borloz ingénieur civil / HKD Géomatique SA, Gérard-André Kohler géomètre

Fabrice Aubert, architecte paysagiste / L'Atelier Lumière, Pierre Negre concepteur lumière / Jean Max Llorca, consultant fontaine

Bureau Zanetti Ingénieurs Conseils, Ermanno Zanetti, Pierre Scalet, ingénieurs électriciens / Bureau Transitec, Sylvain Guillaume-Gentil, Steve Tombez ingénieurs en transports

Bureau BLVDR, Daniel Kunzi graphiste, pour le projet «planisphères» / Bureau Lisa Parenti, graphiste, pour le projet de plaque en mémoire de René Cassin et la communication au cours de la réalisation / Bureau Assemblage, Sylvie Ravetti graphiste, pour le projet de publication et de flyers / Charpente Concept SA, Thomas Büchi ingénieur, pour la mise en place de «Broken Chair»

---

### Entreprises

*Génie civil* → Consortium Induni & Piasio / Induni & Cie SA, av. des Grandes-Communes 6, 1213 Petit-Lancy / Piasio Jean SA, ch. du Champ-des-Filles 4, 1228 Plan-les-Duates

*Serrurerie* → Cergneux SA, av. Rosemont 7, 1208 Genève

*Fontaine* → Bobion & Joanin / Z.A. Actitech, rue de l'Abbé Grégoire 2, 64140 Billere, France

*Electricité* → Atel TB Romandie SA, Services industriels de Genève / Atel TB Romandie SA, rte du Nant-d'Avril 56, 1214 Vernier / SIG, ch. du Château-Bloch 2, case postale 2777, 1211 Genève 2

*Granits* → Consortium place des Nations Baerlocher Harry SA & Mardeco SA / Baerlocher Harry SA, rue Eugène-Marziano 23, 1227 Les Acacias / Mardeco SA, ch. des Artisans 9, 1263 Crassier

*Paysagistes* → BEP SA, rte de Bossey 68, 1256 Troinex

*Eclairage public* → Laydevant SA, rte des Jeunes 47, 1227 Carouge

*Transports Publics Genevois* → TPG, rte de La-Chapelle 1, 1212 Grand-Lancy

*Carrelage* → Lanoir Jean SA, rue Eugène-Marziano 23, 1227 Les Acacias

*Démontage, restauration et remontage de «Broken Chair»* → Louis Genève SA, ch. de la Verseuse 7-9, 1219 Le Lignon

---

### **Budget**

*Crédit d'études* → 743 000 francs

*Crédit de construction* → 16 768 000 francs

---

### **Chronologie**

*juillet 1999* → Accord Ville-Etat pour lancer le processus d'aménagement

*mai 2000* → Vote du crédit d'étude

*2000-2001* → Organisation de l'appel d'offres, développement du projet et concertation

*juin 2002* → Autorisation de construire délivrée par l'Etat de Genève

*mars 2003* → Vote du crédit de construction par le Conseil municipal

*juin 2004* → Début des travaux

*mars 2007* → Inauguration et ouverture au public de la place

---

### **Remerciements**

A la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève pour son rôle d'accompagnement et d'intermédiaire entre la direction du projet et les organisations internationales / Au groupe de concertation<sup>1</sup> qui a suivi et commenté le projet jusqu'au dépôt de la requête en autorisation de construire / Aux services de l'Etat de Genève, Direction de l'aménagement et Office cantonal de la mobilité pour leur collaboration lors du projet et de la réalisation / A la Fondation des immeubles pour les organisations internationales pour sa collaboration et son engagement, notamment par rapport au renforcement de la dalle-toiture du parking des Nations / A la Confédération pour le financement des barrières de sécurité sises devant l'entrée « Nations » de l'Organisation des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> Le groupe de concertation était composé de : Office des Nations Unies à Genève, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Bureau international du travail (BIT), Union internationale des télécommunications (UIT), Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), Club international de Tennis, Action patrimoine vivant, Société d'art public, Comité référendaire pour la sauvegarde de la campagne Rigot et de la place des Nations, Association des habitants Prieuré-Sécheron, Groupement des habitants de Vermont, Coordination Transports, Groupement Transports et Economie, World Wildlife Fund (WWF).

---

**Crédits :** 12 à 41 → Alain Grandchamp / Documentation photographique VdG, 04-05 → Carole Parodi / Documentation photographique VdG, 07 → Keystone, Jean-Guy Python, 09 → André Gutton, projet de concours pour l'aménagement de la place des Nations, 1957, axonométrie à vol d'oiseau de l'ensemble, dessin de rendu in : « Concours d'idées pour l'aménagement de la place des Nations à Genève », Bulletin technique de la Suisse romande, no 15, 20 juillet 1957

**Impressum :** Publication réalisée par la Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Service d'aménagement urbain et Service du génie civil / *Conception graphique* → Assemblage, Sylvie Ravetti / *Photolithographie* → Bombie / *Impression* → Imprimerie Atar